



Département de l'Ain

2025-06-26

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le six juin à dix-neuf heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de Leyment, sous la présidence de **Monsieur KLINGLER Lionel, Maire**, dûment convoqués le 23 mai 2025 conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

PRESENTS	KLINGLER Lionel BRICOURT Sandrine BUTZER Cédric CHARMONT Josiane	GRILLOT Romain PEILLON Alain	RENAULT Denis SEVE Brigitte
ABSENTS	Mme ROCHEREAU Cindy MICHALET Morgan		
POUVOIRS	Monsieur ELIE Eric a donné pouvoir à Monsieur RENAULT Denis Madame VILLECOURT Marie a donné pouvoir à Madame BRICOURT Sandrine Madame JANAUDY Ophélie a donné pouvoir à Monsieur PEILLON Alain Madame NOWACZYK Monique a donné pouvoir à Madame CHARMONT Josiane Monsieur PETAT Emmanuel a donné pouvoir à Monsieur BUTZER Cédric		

Monsieur Denis RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Déploiement de la Vidéo Protection – Demande de subvention au Département

Monsieur le Maire rappelle le projet du déploiement de la vidéo protection dont le coût prévisionnel du réseau fibre optique pour le système de vidéoprotection est estimé, sur la base de devis à 33 620.62€ HT soit 40 344.74€ TTC.

Ce projet de mise en place d'un système de vidéo protection définie dans la délibération 2025-06-25 va être présenté au Département en vue d'obtention de subvention d'une subvention

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 16/06/2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 30/08/2025

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la réalisation du projet présenté estimé à 33 620.62€ HT ;
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel exposé ci-après ;
- **Approuve** la demande de subvention auprès du Département de l'Ain ;
- **S'engage** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenus des autres financeurs ;
- **Donne** pouvoir à Monsieur le Maire d'accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 11/06/2025

Reçu en préfecture le 11/06/2025

Publié le 11/06/2025

ID : 001-210102133-20250606-2025_06_26-DE



Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
/	/	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
/	/	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Sous-total MOE/Études		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Déploiement réseau fibre optique	R.G.E 38	33 620.62 €	/	/
			/	/
			/	/
Sous-total travaux ou acquisitions		33 620.62 €	0.00 €	0.00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)			0.00 €	0.00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens	/	/	0.00 €	/
DETR	/	sollicité	13 448.26 €	40.00%
DSIL	/	/	0.00 €	/
FNADT	/	/	0.00 €	/
Autres aide État	/	/	0.00 €	/
Conseil régional	/	/	0.00 €	/
Conseil départemental	/	sollicité	10 086.18 €	30%
EPCI	/	/	0.00 €	/
Autre collectivité	/	/	0.00 €	/
à préciser	/	/	0.00 €	/
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		€	70.00%
Autres aides non publiques	/	/	0.00 €	/
à préciser	/	/	0.00 €	/
Sous-total autres aides non publiques			0.00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		10 086.18 €	30.00%
	Emprunt	/	0.00 €	/
	Crédit bail ou autres	/	0.00 €	/
	Recettes générées par le projet	/	0.00 €	/
Participation du maître d'ouvrage			€	20.00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			33 620.62€	

Le secrétaire de séance,

Denis RENAULT,

Le Maire,

Lionel KLINGLER,

